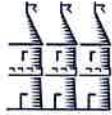


VILLE DE **CHINON**



TARIFS 2020



S O M M A I R E

Page 3	Archives
Page 4	Etat civil
Page 5	Location des salles municipales
Page 11	Espace Rabelais
Page 15	Location des costumes médiévaux
Page 16	Location de matériel
Page 17	Police municipale
Page 25	Urbanisme
Page 26	Prestations diverses
Page 27	Délibérations spécifiques

ARCHIVES

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
<u>RECHERCHES GENEALOGIQUES DANS UN CADRE JURIDIQUE OU ADMINISTRATIF</u>					
<p>→ Gratuites</p> <p><i>Le service des Archives n'effectue pas de recherches généalogiques pour des particuliers</i></p>					
<u>RECHERCHES DOCUMENTAIRES AUTRES</u>					
. Forfait	forfait	30,50	30,50	0,00%	
. Heure supplémentaire	l'heure sup.	30,50	30,50	0,00%	

ETAT CIVIL

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
CIMETIERE MUNICIPAL					
<u>CONCESSIONS CIMETIERE</u>					
- Concession temporaire de 15 ans pour 1 m ²	15 ans	120,50 €	121,00 €	0,41%	
- Concession temporaire de 15 ans pour 2 m ²	15 ans	137,00 €	138,00 €	0,72%	
- Concession trentenaire pour 1 m ²	30 ans	247,00 €	249,00 €	0,80%	
- Concession trentenaire pour 2 m ²	30 ans	284,00 €	286,00 €	0,70%	
- Concession cinquantenaire pour 1 m ²	50 ans	492,00 €	495,00 €	0,61%	
- Concession cinquantenaire pour 2 m ²	50 ans	567,00 €	570,00 €	0,53%	
<u>TAXES</u>					
- Taxe de superposition pour concession trentenaire ou cinquantenaire (à partir de la deuxième inhumation)	-	68,00 €	68,50 €	0,73%	
- Taxe funéraire : Dépôt caveau provisoire par jour	par jour	9,90 €	10,00 €	1,00%	
<u>COLOMBARIUM</u>					
- Case pour 1 à 2 urnes :					
. durée : 15 ans	15 ans	467,00 €	470,00 €	0,64%	
. durée : 30 ans	30 ans	820,00 €	825,00 €	0,61%	
. durée : 50 ans	50 ans	1 360,00 €	1 370,00 €	0,73%	
- Taxe d'ouverture et de fermeture de la case	-	60,70 €	61,00 €	0,49%	
<u>JARDIN DU SOUVENIR ET STELE</u>					
- Taxe pour la dispersion des cendres	-	12,30 €	12,40 €	0,81%	
- Taxe pour autorisation de graver le nom du défunt sur la stèle	-	12,30 €	12,40 €	0,81%	

LOCATION SALLES MUNICIPALES

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
CAUTION POUR PERTE D'UNE CLE Sauf pour les associations qui utilisent des clés à titre permanent, facturation seulement en cas de perte	caution	50,00 €	50,00 €	0,00%	
CAUTION POUR LOCATION SALLE	caution	300,00 €	300,00 €	0,00%	
COLLEGIALE SAINT-MEXME (extérieur / par jour) Gratuité pour les associations chinonaises					
1- hors intérieur et petit théâtre					
Vin d'honneur	- pour les chinonais	la journée	94,00 €	94,00 €	0,00%
	- pour les personnes hors commune	la journée	118,50 €	118,50 €	0,00%
	- caution	caution	487,00 €	487,00 €	0,00%
2 - Intérieur- extérieur et petit théâtre - pour un spectacle (sans technique et sans personnel) gratuité pour les représentations scolaires des établissements scolaires de Chinon					
- Location 2 jours comprenant le spectacle, montage/démontage	. pour les associations et Cies chinonaises	forfait 2 jours	202,00 €	202,00 €	0,00%
	. pour les associations et Cies hors commune	forfait 2 jours	303,00 €	303,00 €	0,00%
- Supplément location au-delà de 2 jours	. pour les associations et Cies chinonaises	supplément	50,50 €	50,50 €	0,00%
	. pour les associations et Cies hors commune	supplément	101,00 €	101,00 €	0,00%
	. caution	caution	505,00 €	505,00 €	0,00%
SALLE O.DEBRE (300 m²)					
	Jauge de 200 pers				
	1,50 € / pers - jauge				
<i>Gratuité pour les candidats aux élections politiques</i>					
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion	. pour les chinonais	1/2 jrnée	300,00 €	300,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	525,00 €	525,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur	. pour les chinonais	Journée	300,00 €	300,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	Journée	525,00 €	525,00 €	0,00%

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SUITE 1

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion	pour les associations chinonaises	1/2 jrnée	300,00 €	300,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	1/2 jrnée	525,00 €	525,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur	pour les associations chinonaises	Journée	300,00 €	300,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	Journée	525,00 €	525,00 €	0,00%
ESPACE ROCHELUDE					
Salle N° 5 (158 m²)		Jauge de 158 pers			
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	119,00 €	119,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	208,00 €	208,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les chinonais	Journée	158,00 €	158,00	0,00%
	pour les personnes hors commune	Journée	277,00 €	277,00	0,00%
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	119,00 €	119,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	208,00 €	208,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les chinonais	Journée	158,00 €	158,00	0,00%
	pour les personnes hors commune	Journée	277,00 €	277,00	0,00%
- Pour évènement (1,00 € / pers - jauge + 0,50m²) (repas devis traiteur)	pour les associations chinonaises	1 jour	237,00 €	237,00 €	0,00%
	pour les associations chinonaises	2 jours	356,00 €	356,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	1 jour	415,00 €	415,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	2 jours	623,00 €	623,00 €	0,00%

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SUITE 2

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
ESPACE MENDES France (118 m²)					
Jauge de 100 pers					
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	. pour les chinonais	1/2 jrnée	75,00 €	75,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	131,00 €	131,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	. pour les chinonais	Journée	100,00 €	100,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	Journée	175,00 €	175,00 €	0,00%
- Pour évènement (1,00 € / pers - jauge + 0,50m ²) (si cuisine avec traiteur et installation frigorifique)	. pour les chinonais	1 jour	159,00 €	159,00 €	0,00%
	. pour les chinonais	2 jours	239,00 €	239,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	1 jour	278,00 €	278,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	2 jours	418,00 €	418,00 €	0,00%
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	. pour les associations chinonaises	1/2 jrnée	75,00 €	75,00 €	0,00%
	. pour les associations hors commune	1/2 jrnée	131,00 €	131,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	. pour les associations chinonaises	Journée	100,00 €	100,00 €	0,00%
	. pour les associations hors commune	Journée	175,00 €	175,00 €	0,00%
- Pour évènement (1,00 € / pers - jauge + 0,50m ²) (si cuisine avec traiteur et installation frigorifique)	. pour les associations chinonaises	1 jour	159,00 €	159,00 €	0,00%
	. pour les associations chinonaises	2 jours	239,00 €	239,00 €	0,00%
	. pour les associations hors commune	1 jour	278,00 €	278,00 €	0,00%
	. pour les associations hors commune	2 jours	418,00 €	418,00 €	0,00%
POLE DU GRAND BALLET (70 m²)					
Jauge de 49 pers					
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	. pour les chinonais	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
	. pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SUITE 3

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les associations chinonaises	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%
POLE DE ST LOUANS (97 m²) Jauge de 49 pers					
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les chinonais	Journée	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	Journée	86,00 €	86,00 €	0,00%
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les associations chinonaises	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
<i>Priorité à l'association St Louans</i>	pour les associations hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les associations chinonaises	Journée	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	Journée	86,00 €	86,00 €	0,00%
POLE GINETTE BERTORELLE - 2 SALLES (65 m²) Jauge de 49 pers					
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
<i>Priorité à l'association St Louans</i>	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les chinonais	Journée	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	Journée	86,00 €	86,00 €	0,00%

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SUITE 4

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
- Pour évènement (1,00 € / pers - jauge + 0,50m ²)	pour les chinonais	1 jour	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les chinonais	2 jours	74,00 €	74,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1 jour	86,00 €	86,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	2 jours	130,00 €	130,00 €	0,00%
TARIFS ASSOCIATIONS					
<i>Gratuité pour les associations chinonaises</i>					
<i>Au-delà de 3 réunions et/ou évènements/an Tarifs ci-dessous</i>					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les associations chinonaises	1/2 jrnée	37,00 €	37,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	1/2 jrnée	65,00 €	65,00 €	0,00%
- Pour vin d'honneur (1,00 € / pers - jauge)	pour les associations chinonaises	Journée	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	Journée	86,00 €	86,00 €	0,00%
- Pour évènement (1,00 € / pers - jauge + 0,50m ²)	pour les associations chinonaises	1 jour	49,00 €	49,00 €	0,00%
	pour les associations chinonaises	2 jours	74,00 €	74,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	1 jour	86,00 €	86,00 €	0,00%
	pour les associations hors commune	2 jours	130,00 €	130,00 €	0,00%
ANCIEN COLLEGE - SALLE A (31 m²)		Jauge de 19 pers			
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	14,00 €	14,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	25,00 €	25,00 €	0,00%
TARIFS ASSOCIATIONS		GRATUITE SANS QUOTA DE REUNIONS			
ANCIEN COLLEGE - SALLE B (31 m²)		Jauge de 19 pers			
TARIFS PUBLIC					
- Pour réunion (0,75 € / pers - jauge)	pour les chinonais	1/2 jrnée	14,00 €	14,00 €	0,00%
	pour les personnes hors commune	1/2 jrnée	25,00 €	25,00 €	0,00%

ESPACE RABELAIS

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
CAUTION <i>La caution doit être versée 1 mois avant la manifestation, même en cas de gratuité par chèque à l'ordre du Trésor Public.</i>					
- Pour la location d'une grande salle	Unité	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	
- Pour la location d'une autre salle	Unité	500,00 €	500,00 €	0,00%	
ARRHES Versement des harres à hauteur de 50 % du devis (non remboursé en cas de dédit inférieur à 3 mois)					
CONDITIONS ET GARANTIES DE RESERVATION <i>Le devis est établi en fonction des renseignements fournis par le loueur. Il peut être revu en fonction des réalités d'utilisation. La réservation devient définitive et la date de garantie à compter du jour de réception :</i>					
<ul style="list-style-type: none"> - du devis signé "Bon pour accord" - du règlement des arrhes - de l'attestation d'assurance - de l'attestation de prise de connaissance du règlement intérieur 					
LOCATION DE LA GRANDE SALLE A-B-C					
Tarif normal (plein tarif 100 %) tout utilisateur (sauf cas tarif préférentiel)					
- Jusqu'à 10 h d'occupation entre 7 h et 22 h	Forfait	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	
- Supplément utilisation de + de 10 h (non soumis à réduction)	Forfait	200,00 €	200,00 €	0,00%	
- Supplément utilisation entre 22 h et 4 h (non soumis à réduction)	Forfait	200,00 €	200,00 €	0,00%	
- Montage, démontage, ménage par 1/2 journée (non soumis à réduction)	Forfait	100,00 €	100,00 €	0,00%	
- Gardiennage de nuit	Forfait	60,00 €	60,00 €	0,00%	
<i>Les équipements sont compris dans la location (scène, gradins, chaises, tables, grilles d'exposition, etc...) dans la limite des stocks disponibles</i>					
<i>Montage, démontage, entretien assuré par les techniciens de l'Espace Rabelais</i> <i>Présence d'au moins un technicien pendant toute la durée de la location</i>					

ESPACE RABELAIS (suite 1)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
Tarif préférentiel (réduction à 50 %) utilisateur de CHINON Non commercial : particuliers, associations, établissements scolaires et public (SMICTOM, Pôle Emploi) de Chinon					
- Jusqu'à 10 h d'occupation entre 7 h et 22 h	Forfait	500,00 €	50,00 €	-90,00%	
- Supplément utilisation de + de 10 h (non soumis à réduction)	Forfait	200,00 €	200,00 €	0,00%	
- Supplément utilisation entre 22 h et 4 h (non soumis à réduction)	Forfait	200,00 €	200,00 €	0,00%	
- Montage, démontage, ménage par 1/2 journée (non soumis à réduction)	Forfait	100,00 €	100,00 €	0,00%	
- Gardiennage de nuit	Forfait	60,00 €	60,00 €	0,00%	
<i>Les équipements sont compris dans la location (scène, gradins, chaises, tables, grilles d'exposition, etc...) dans la limite des stocks disponibles</i>					
<i>Montage, démontage, entretien assuré par les techniciens de l'Espace Rabelais</i>					
<i>Présence d'au moins un technicien pendant toute la durée de la location</i>					
CAFETERIA TARIF AVEC LA LOCATION DE LA GRANDE SALLE					
Tarif normal (plein tarif 100 %) tout utilisateur (sauf cas tarif préférentiel)	Journée	100,00 €	100,00 €	0,00%	
Tarif préférentiel (réduction à 50 %) utilisateur de CHINON Non commercial : particuliers, associations, établissements scolaires et public (SMICTOM, Pôle Emploi) de Chinon	Journée	50,00 €	50,00 €	0,00%	
CUISINE / VAISSELE AVEC LOCATION DE LA GRANDE SALLE					
Cuisine avec équipement complet (chambre froide+cuisson+lave vaisselle+vaisselle)	Journée	250,00 €	250,00 €	0,00%	
Vaisselle - tarif en cas de perte ou de casse					
- Verres	Unité	1,50 €	1,50 €	0,00%	
- Assiette plate ou creuse ou à dessert	Unité	3,50 €	3,50 €	0,00%	
- Couvert (fourchette, couteau, petite cuillère)	Unité	1,00 €	1,00 €	0,00%	

ESPACE RABELAIS (suite 2)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DIVERS AVEC LOCATION DE LA GRANDE SALLE					
- Petite console son, micros, enceintes					
le 1er jour de location	Journée	50,00 €	50,00 €	0,00%	
les jours suivants (50%)	Journée	25,00 €	25,00 €	0,00%	
- Grande console son, micros, enceintes					
le 1er jour de location	Journée	200,00 €	200,00 €	0,00%	
les jours suivants (50%)	Journée	100,00 €	100,00 €	0,00%	
- Console lumière, projecteurs petite forme (conférence,...)					
le 1er jour de location	Journée	150,00 €	150,00 €	0,00%	
les jours suivants (50%)	Journée	75,00 €	75,00 €	0,00%	
- Console lumière, projecteurs grande forme (spectacle, concert,...)					
le 1er jour de location	Journée	200,00 €	200,00 €	0,00%	
les jours suivants (50%)	Journée	100,00 €	100,00 €	0,00%	
- Technicien	Heure	25,50 €	25,50 €	0,00%	
LOCATION SALLES ANNEXES 1 - 4 - 5					
Tarif normal (plein tarif 100 %) tout utilisateur (sauf cas tarif préférentiel)	Journée	80,00 €	80,00 €	0,00%	
Tarif préférentiel (réduction à 50 %) utilisateur de CHINON Non commercial : particuliers, associations, établissements scolaires et public (SMICTOM, Pôle Emploi) de Chinon	Journée	40,00 €	40,00 €	0,00%	
<i>Conditions d'utilisation (montage, démontage) selon convention établie avec le client,</i>					
<i>Entretien des salles assuré par l'équipe de l'Espace Rabelais</i>					

ESPACE RABELAIS (suite 3)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
TARIF SPECIAL LOCATION AUTOMNE CAFETERIA + CUISINE					
Tarif normal (plein tarif 100 %) tout utilisateur (sauf cas tarif préférentiel)					
2 jours d'utilisation (ex : du vendredi soir au lundi matin)	Forfait 2 jours	500,00 €	500,00 €	0,00%	
Tarif préférentiel (réduction à 50 %) utilisateur de CHINON Non commercial : particuliers, associations, établissements scolaires et public (SMICTOM, Pôle Emploi) de Chinon					
2 jours d'utilisation (ex : du vendredi soir au lundi matin)	Forfait 2 jours	250,00 €	250,00 €	0,00%	
Mise à disposition de tables et chaises pour 60 personnes Instalation, rangement, ménage effectués par le loueur Contrat de location établi et l'état des lieux fait avec le loueur avant et après la manifestaion					
FORFAIT VAISSELLE					
Pour 60 Couverts (assiette, fourchette, couteau, petite cuillère)	Forfait	100,00 €	100,00 €	0,00%	
<i>Tarif non soumis à réduction</i>					

LOCATION DES COSTUMES MEDIEVAUX

	UNITE	Tarifs au 01.01.2019	Tarifs au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
COÛT LOCATIF PAR COSTUME (y compris ses accessoires)	le costume	5,00 €	5,00 €	0,00%	
<i>Gratuité pour les agents dans l'exercice de leur fonction</i>					
→ Caution par costume (y compris ses accessoires)	caution	50,00 €	50,00 €	0,00%	

LOCATION MATERIEL

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
- Tables de 2 mètres et tréteaux, l'unité	l'unité	1,50 €	1,50 €	0,00%	
- Tables de 3,50 mètres et tréteaux, l'unité	l'unité	2,60 €	2,60 €	0,00%	
- Chaises, l'unité	l'unité	0,80 €	0,80 €	0,00%	
- Podium, le m ²	le m ²	5,20 €	5,20 €	0,00%	
- Bancs de 2 mètres, l'unité	l'unité	1,55 €	1,55 €	0,00%	
- Bancs de 3,50 mètres, l'unité	l'unité	2,55 €	2,55 €	0,00%	
- Barrières, l'unité par jour, non compris le jour de prise et de remise	l'unité	1,65 €	1,65 €	0,00%	
- Panneaux d'exposition, l'unité par jour	l'unité	1,70 €	1,70 €	0,00%	
- Isoir simple, par jour (les isoires sont pris sur place)	l'unité	12,00 €	12,00 €	0,00%	
- Isoir double, par jour (les isoires sont pris sur place)	l'unité	20,50 €	20,50 €	0,00%	
- Isoir quadruple, par jour (les isoires sont pris sur place)	l'unité	35,00 €	35,00 €	0,00%	
- Caution pour les verres prêtés gracieusement par la ville pour les vins d'honneur, la centaine <i>(les verres cassés seront remplacés à l'identique avant restitution des verres ou de la caution)</i>	la centaine	80,00 €	80,00 €	0,00%	
- Etal (2 m x 1 m)	l'unité	11,30 €	11,30 €	0,00%	

POLICE MUNICIPALE

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation municipale. L'application de la redevance ne vaut pas acceptation du dispositif constaté sur place.	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DROITS DE PLACES					
<u>MARCHES DE PLEIN AIR DU JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE</u> (Règlement au trimestre pour les abonnés)					
- Marchands forains abonnés (48 semaines par an)					
. la journée	le ml	0,97 €	0,97 €	0,00%	
. la demi-journée	le ml	0,90 €	0,90 €	0,00%	
- Marchands forains non abonnés					
. la journée	le ml	1,60 €	1,60 €	0,00%	
. la demi-journée	le ml	1,50 €	1,50 €	0,00%	
- Voitures					
. la journée	l'unité	8,30 €	8,30 €	0,00%	
. la demi-journée	l'unité	4,50 €	4,50 €	0,00%	
- Voiturettes ou motos					
. la journée	l'unité	4,70 €	4,70 €	0,00%	
. la demi-journée	l'unité	3,10 €	3,10 €	0,00%	
<u>EN DEHORS DES MARCHES TRADITIONNELS</u>					
- Marchands forains (camion d'outillage, vente sur catalogue, divers)					
. la journée	le ml	6,60 €	6,60 €	0,00%	
. la demi-journée	le ml	4,80 €	4,80 €	0,00%	
- Expositions de voitures :					
. véhicule automobile par jour	l'unité	8,50 €	8,50 €	0,00%	
. deux roues motorisés par jour	l'unité	4,40 €	4,40 €	0,00%	

POLICE MUNICIPALE (Suite 1)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DROITS DE PLACES (SUITE)					
<u>BRADERIE D'AVRIL, FOIRE D'OCTOBRE, NOCTURNES GOURMANDES, 14 JUILLET ET TOUT AUTRE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LA VILLE DE CHINON</u>					
- Exposants divers, le ml	le ml	2,30 €	2,30 €	0,00%	
- Buvette et restauration rapide ou à emporter, le ml	le ml	4,70 €	4,70 €	0,00%	
- Exposition de véhicules automobiles, l'unité	l'unité	8,50 €	8,50 €	0,00%	
- Exposition de deux roues motorisés, l'unité	l'unité	4,50 €	4,50 €	0,00%	
<u>MARCHE DE NOEL</u>					
- Tous Exposants, le ml (présence obligatoire sur 2 jours)	l ml/jour	4,10 €	4,10 €		
<u>FÊTE FORAINE / METIERS FORAINS</u>					
. Petits métiers moins de 50 m ² , par semaine	m ² / semaine	1,57 €	1,57 €	0,00%	
. Moyens métiers de 50 m ² à 99 m ² , par semaine	m ² / semaine	1,50 €	1,50 €	0,00%	
. Gros métiers de 100 m ² à 149 m ² , par semaine	m ² / semaine	1,45 €	1,45 €	0,00%	
. Métiers hors gabarit de 150 m ² et plus, par semaine	m ² / semaine	1,40 €	1,40 €	0,00%	
<i>Un acompte par métier, correspondant à une semaine, est à verser à la réservation</i>					
Stationnement maximum autorisé : 3 semaines					
Présence obligatoire : 2 semaines contiguës					
<u>FÊTE FORAINE / LIEU DE VIE-Petits spectacles plein air, marionnettes</u>					
. Petite caravane, par jour	l'unité	1,15 €	1,15 €	0,00%	
. Grande caravane, par jour	l'unité	1,65 €	1,65 €	0,00%	

POLICE MUNICIPALE (Suite 2)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DROITS DE PLACES (SUITE)					
<u>CIRQUE ET AUTRES ENTREPRISES DE SPECTACLE VIVANT (AVEC OU SANS CHAPITEAU) Domaine privé ou public de la commune</u>					
<i>Tarif par jour de représentation. Diminution de 50 % pour les jours de stationnement sans représentation</i>					
- Surface attribuée ≤ 3 500 m ²					
. La journée	par jour	205,00 €	205,00 €	0,00%	
. Caution pour affichage	caution	700,00 €	700,00 €	0,00%	
. Caution pour nettoyage ou remise en état du site	caution	700,00 €	700,00 €	0,00%	
- Surface attribuée ≤ 1 500 m ²					
. La journée	par jour	120,00 €	120,00 €	0,00%	
. Caution pour affichage	caution	470,00 €	470,00 €	0,00%	
. Caution pour nettoyage ou remise en état du site	caution	470,00 €	470,00 €	0,00%	
- Surface attribuée ≤ 500 m ²					
. La journée	par jour	74,00 €	74,00 €	0,00%	
. Caution pour affichage	caution	240,00 €	240,00 €	0,00%	
. Caution pour nettoyage ou remise en état du site	caution	240,00 €	240,00 €	0,00%	
<i>Les cirques sont accueillis, selon la surface attribuée, soit sur la zone enherbée située au dos de l'espace Rabelais, soit sur la zone située en face du stade Raymond Bourdon. Le stationnement est limité à 7 jours et suivant les disponibilités.</i>					
- Petits spectacles de plein air, marionnettes, théâtre de rue...					
. La journée	par jour	32,00 €	32,00 €	0,00%	
. Caution pour affichage	caution	100,00 €	100,00 €	0,00%	
. Caution pour nettoyage ou remise en état du site	caution	100,00 €	100,00 €	0,00%	

POLICE MUNICIPALE (Suite 3)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
<u>MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS DIVERSES ET VENTES AU DEBALLAGE</u>					
SUR LE DOMAINE PUBLIC ET PRIVE DE LA COMMUNE					
<i>Manifestations sur le domaine public organisées par une personne publique, une association ou une personne privée dûment autorisées par la collectivité.</i>					
Pétitionnaire domicilié sur la commune					
- Par jour, le ml	le ml	0,93 €	0,93 €	0,00%	
- Caution pour affichage	caution	260,00 €	260,00 €	0,00%	
- Caution pour le nettoyage	caution	260,00 €	260,00 €	0,00%	
Pétitionnaire hors commune					
- Par jour, le ml	le ml	1,57 €	1,57 €	0,00%	
- Caution pour affichage	caution	260,00 €	260,00 €	0,00%	
- Caution pour le nettoyage	caution	260,00 €	260,00 €	0,00%	
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES COMMERCANTS SEDENTAIRES</u>					
<i>(Etals, chevalets, porte-menus, rôtissoires, meubles à glaces, oriflamme, distributeurs de documents publicitaires et tout élément hors terrasse) (Superficie arrondie au m² supérieur)</i>					
- Occupation continue, le m ² par an	le m ²	20,50 €	20,50 €	0,00%	
- Occupation occasionnelle, le m ² par jour (opérations promotionnelles)	le m ²	0,85 €	0,85 €	0,00%	
Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation municipale. L'application de la redevance ne vaut pas acceptation du dispositif constaté sur place.					

POLICE MUNICIPALE (Suite 4)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE POINTE DE L'ILE					
- Occupation nue partie Est du chemin de desserte de la cale (Tout type d'activité)	Forfait journée	250,00 €	250,00 €	0,00%	
- Caution pour le nettoyage (tous secteurs)	caution	250,00 €	250,00 €	0,00%	
DISPOSITIFS DE TYPE "TERRASSE" tarif pour occupation domaine privé ou public					
<i>(Toute surface supérieure à 1 m² sera arrondie au m² supérieur)</i>					
<i>(Tout mois entamé est dû en totalité)</i>					
- Zone 1 dite de forte attractivité					
<i>Place du Général de Gaulle (du rond-point de la rue Neuve de l'Hotel de Ville au porche de la place dite de la Fontaine)</i>					
. Période haute (du 1er juin au 30 septembre), le m ² par mois	le m ²	6,30 €	6,30 €	0,00%	
. Période basse (du 1er octobre au 31 mai), le m ² par mois	le m ²	4,15 €	4,15 €	0,00%	
. Réfaction pour amplitude horaire large*					
- Zone 2 dite d'attractivité moyenne					
<i>Rues piétonnes, semi-piétonnes ou en périphérie de la zone 1 (Voltaire, Haute Saint Maurice, du Commerce, Rabelais, Jean-Jacques Rousseau), place Hofheim, place Jeanne d'Arc, place Mirabeau, secteur en périphérie immédiate de la forteresse, quai Jeanne d'Arc, quai Charles VII, quai Danton, pointe du camping.</i>					
. Période haute (du 1er juin au 30 septembre), le m ² par mois	le m ²	5,30 €	5,30 €	0,00%	
. Période basse (du 1er octobre au 31 mai), le m ² par mois	le m ²	3,55 €	3,55 €	0,00%	
. Réfaction pour amplitude horaire large*					
- Zone 3 dite de faible attractivité					
<i>Autres secteurs non désignés aux zones 1 et 2</i>					
. Période haute (du 1er juin au 30 septembre), le m ² par mois	le m ²	4,60 €	4,60 €	0,00%	
. Période basse (du 1er octobre au 31 mai), le m ² par mois	le m ²	3,15 €	3,15 €	0,00%	
. Réfaction pour amplitude horaire large*					
* Les établissements exploitant leur terrasse sur une amplitude large pourront bénéficier					
. Amplitude large : de 06h00 à 01h00					
. Amplitude réduite : de 06h00 à 22h30					
<i>L'ouverture à 6h00 prend en compte la réglementation départementale en vigueur mais ne correspond pas à la réalité du terrain. De même, les horaires pour la fermeture (1h00 selon réglementation en vigueur).</i>					

POLICE MUNICIPALE (Suite 5)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DROITS DE VOIRIE					
<i>Mise en place par le requérant d'une signalisation réglementaire adaptée à la typologie des travaux.</i>					
<i>La ville ne met pas de dispositif de signalisation à disposition des requérants</i>					
<u>ECHAFAUDAGE, PALISSADE ET AUTRES DISPOSITIFS DE CHANTIERS</u>					
<i>(Tarif au ML ou au M² si profondeur > 1,50 m)</i>					
Installés sur le domaine public,					
- par jour, le mètre linéaire	le ml/jour	0,45 €	0,45 €	0,00%	
- par semaine (7 jours), le mètre linéaire <i>(Toute semaine commencée est due)</i>	le ml/semaine	1,15 €	1,15 €	0,00%	
<i>(Tout mètre est arrondi au mètre supérieur)</i>					
<u>DEPOTS AUTORISES DE MATERIAUX ET DE PRODUITS DIVERS</u>					
Sur le domaine public, par jour, le m ²	le m ²	1,45 €	1,45 €	0,00%	
<i>(Tout mètre est arrondi au mètre supérieur)</i>					
<u>OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR STATIONNEMENT D'UN VEHICULE POUR PETITS TRAVAUX PROFESSIONNELS ET DEPANNAGES</u>					
<i>(sur emplacement dédié ou non au stationnement)</i>					
- par demi-journée et par véhicule	la demi-journée	3,15 €	3,15 €	0,00%	
- par jour et par véhicule	la journée	6,30 €	6,30 €	0,00%	
- par semaine et par véhicule	la semaine	17,70 €	17,70 €	0,00%	
<i>(sur la valeur d'un emplacement maximum)</i>					
<u>RESERVATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES VEHICULES DE</u>					
- La demi-journée	la demi-journée	13,10 €	13,10 €	0,00%	
- La journée	la journée	26,80 €	26,80 €	0,00%	
<i>(sur la valeur de trois places de stationnement maximum)</i>					
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UNE BENNE A GRAVATS, D'UN ENGIN OU D'UN VEHICULE DE CHANTIER (léger ou lourd)</u>					
La demi-journée	la demi-journée	11,70 €	11,70 €	0,00%	
- La journée	la journée	23,50 €	23,50 €	0,00%	
<i>(sur la valeur de trois places de stationnement maximum)</i>					

POLICE MUNICIPALE (Suite 6)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
DROITS DE STATIONNEMENT PAYANT					
ABONNEMENT STATIONNEMENT PAYANT					
- Mensuel	par mois	40,00 €	40,00 €	0,00%	Tarif modifié au 01/06/18 DCM 2018-048 du 23/05/18
- Trimestriel	par trimestre	90,00 €	90,00 €	0,00%	Tarif modifié au 01/06/18 DCM 2018-048 du 23/05/18
<i>Valable sur l'ensemble de la zone de stationnement payant sauf la Place du Général de Gaulle</i>					
Tarifs stationnement payant "horodateurs					
Forfait post stationnement		15,00 €	15,00 €		Tarifs fixés par DCM 2017-113 du 26/10/17 Forfait fixé par DCM 2017-113 du 26/10/17
EMPLACEMENTS RESERVES AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS					
Redevance, par an		830,00 €	830,00 €	0,00%	
<i>(Article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques et article L2213-3 du Code général des Collectivités territoriales)</i>					
STATIONNEMENT TARIF SPECIFIQUE "TRAVAUX PROFESSIONNELS ET PETITS DEPANNAGES"					
- La demi-journée	la demi-journée	1,30 €	1,30 €	0,00%	
- La journée	la journée	2,60 €	2,60 €	0,00%	
- La semaine	la semaine	8,60 €	8,60 €	0,00%	
- Le mois	le mois	25,50 €	25,50 €	0,00%	
REDEVANCE ANNUELLE POUR LES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS AUX TAXIS					
Zone 1 : Au sud du parking place du Général de Gaulle		160,00 €	160,00 €	0,00%	
Zone 2 : Au droit du parking dit de la Forteresse		137,00 €	137,00 €	0,00%	

POLICE MUNICIPALE (Suite 7)

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
ANIMAUX					
- Frais de garde et nourriture par jour en box temporaire communal <i>(Toute journée commencée est due)</i>	par jour	17,30 €	17,30 €	0,00%	
- Frais de garde et nourriture par jour à la fourrière communautaire <i>(Toute journée commencée est due)</i>	par jour	Selon tarifs CC CVL			
- Frais de 1ère prise en charge et de gestion avec capture	-	41,50 €	41,50 €	0,00%	
- Frais de prise en charge et de gestion avec capture <i>(A compter de la 2ème intervention)</i>	-	62,50 €	62,50 €	0,00%	
- Frais de 1ère prise en charge et de gestion sans capture	-	20,80 €	20,80 €	0,00%	
- Frais de prise en charge et de gestion sans capture <i>(A compter de la 2ème intervention)</i>	-	43,00 €	43,00 €	0,00%	
- Frais de détection de puce électronique d'identification	-	25,00 €	25,00 €	0,00%	
<i>Dans le cas d'un animal non identifié, les frais de pose d'une puce électronique seront facturés au propriétaire de l'animal récupéré, selon le tarif vétérinaire et de la CC CVL.</i>					
OBJETS TROUVES					
- Frais de recherche de propriétaire et de gestion <i>Frais de port en sus selon barèmes</i>	unitaire	2,70 €	2,70 €	0,00%	
JARDINS MUNICIPAUX					
Par an : <ul style="list-style-type: none"> - Ile de Tours, par m² - Hucherolles, par m² - Tarif au m² 	} m ² / an	0,26 €	0,26 €	0,00%	
<i>Consommation d'eau en sus pour les jardins des Hucherolles. Compteurs individuels.</i>					
PUBLICITÉ					
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES EN INFRACTION					
<i>Frais de dépose et de destruction de support publicitaire en infraction avec le Code de l'Environnement et le Règlement Local de Publicité de la Ville de Chinon</i>					
. Dispositif ≤ 1,50 m ²	par dispositif	260,00 €	260,00 €	0,00%	
. Dispositif > 1,50 m ² et < 8,00 m ²	par dispositif	415,00 €	415,00 €	0,00%	
. Dispositif ≥ 8,00 m ²	par dispositif	620,00 €	620,00 €	0,00%	

URBANISME

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
<u>PRIME A LA CONSTRUCTION</u>					
Le m ² de surface habitable	le m ²	4,95 €	4,95 €	0,00%	
<p><i>La prime est accordée pour toute construction ou création de logements dans des murs anciens, extension d'habitation à tous les constructeurs particuliers et aux accédants à la propriété par l'intermédiaire de divers organismes (sans en être constructeurs) qui s'engagent par écrit à résider au minimum 5 ans dans leur nouveau logement.</i></p> <p><i>Le nombre de m² servant de base de calcul de la prime est fixé suivant la composition de la famille.</i></p>					
SURFACE MAXIMUM DONNANT DROIT A LA PRIME					
COMPOSITION DE LA FAMILLE	TYPE LOGEMENT	SURFACE MAXIMALE PRIMABLE			
Une personne seule ou un couple	F2 ou F3	60 M2			
Un couple ou parent isolé avec un enfant ou personne à charge	F3 ou F4	73 M2			
Un couple ou parent isolé avec 2 enfants ou personnes à charge	F4 ou F5	88 M2			
Un couple ou parent isolé avec 3 enfants ou personnes à charge	F5 ou F6	99 M2			
Un couple ou parent isolé avec 5 enfants ou personnes à charge	F7	114 M2			
<u>TAXE D'AMENAGEMENT</u>					
Remplace la Taxe Locale d'Equipement (DCM 2014-160 du 02/12/2014)		2%	2%		

PRESTATIONS DIVERSES

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
<u>COPIEUR</u>					
- La photocopie, l'unité	l'unité	0,20 €	0,20 €	0,00%	
- Fourniture + gravure CD, l'unité	l'unité	2,10 €	2,10 €	0,00%	
- La photocopie (documents d'archives), l'unité	l'unité	0,50 €	0,50 €	0,00%	
- Reprographie de dossiers de consultation des entreprises en matière de marchés publics					
. photocopie A4	l'unité	0,25 €	0,25 €	0,00%	
. photocopie A3	l'unité	0,30 €	0,30 €	0,00%	
. tirage plan	le ml	3,50 €	3,50 €	0,00%	
- Copies autres dossiers (permis de construire, ...)					
. photocopie A4	l'unité	0,50 €	0,50 €	0,00%	
. photocopie A3	l'unité	0,65 €	0,65 €	0,00%	
. tirage plan	le ml	3,50 €	3,50 €	0,00%	
- Tirage de plan, le mètre linéaire	mètre linéaire	13,50 €	13,50 €	0,00%	
- L'heure d'études	TTC	46,00 €	46,00 €	0,00%	
<u>VENTE DE BOIS</u>					
- Coupe réalisée par le particulier	par stère	18,00 €	18,00 €	0,00%	

DELIBERATIONS SPECIFIQUES

	UNITE	Tarif au 01.01.2019	Tarif au 01.01.2020	Augmentation 2019/2020	Observations
Location petit Théâtre en bois <i>(DCM 2002-213 du 05/09/02)</i>					
Prix de vente pour le livre "Chroniques de Chinon" <i>(DCM 2010-118 du 25/06/10)</i>					
Brocante mensuelle (DSP) <i>(DCM 2018-112 du 23/10/18)</i>					
Redevance pour Occupation Provisoire du Domaine Public par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau de transport de gaz et du réseau public de distribution de gaz <i>(DCM 2016-144 du 13/09/16)</i>					
Redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité <i>(DCM 2018-138 du 17/12/18)</i>					
Occupation domaine privé Clan, Compagnie de Navigation, et Guinguette <i>(DCM 2016-094 du 12/07/16) (tarif incluant vente au déballage)</i>					

